



L'Afrique est-elle en voie de développement durable ?

*Indicateurs pour un Développement Durable
n° 2006 - 4 (septembre-octobre 2006)*

Institut pour un Développement Durable
(Centre de recherche associé aux Amis de la Terre-Belgique)
Rue des Fusillés, 7
B-1340 Ottignies Tél : 010.41.73.01 E-mail : idd@iddweb.be

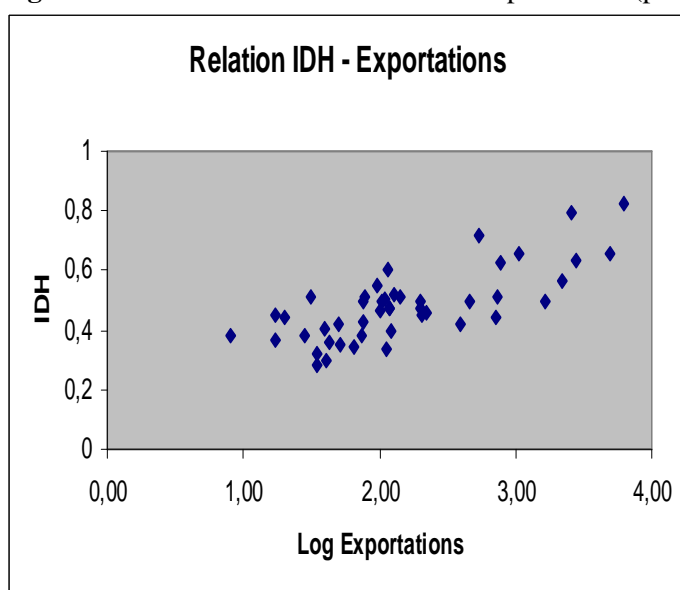
Après des décennies d'efforts, le développement de l'Afrique subsaharienne reste lent, irrégulier, parfois même négatif ou alors sans garantie de durabilité. Les échecs et les déceptions ne permettent aucune foi aveugle ni dans les approches suivies jusqu'ici ni dans les nouvelles tentatives, qui manquent d'expérience. En guise de contribution à la réflexion critique, quelques faits statistiques majeurs, issus des données récentes de la Banque Mondiale (The World Bank, 2005 et 2006) et du PNUD (UNDP, 2005), sont examinés ci-après, pour dégager une vision synoptique de la problématique de développement en Afrique. Cette analyse part du postulat que l'Indicateur de Développement Humain¹ (IDH) est la meilleure mesure de ce que, au travers de la finalité de développement durable, l'on souhaite maximaliser dans la durée.

Les niveaux de développement : essai d'explication des disparités

Selon le PNUD (UNDP, 2005), l'IDH est plus bas en Afrique subsaharienne que partout ailleurs : 0,515 en moyenne (contre 0,911 dans les pays à hauts revenus). Les écarts sont néanmoins importants, entre le minimum mondial qui caractérise le Niger (0,281) et le niveau des Seychelles (0,821), qui dépasse celui de tous les pays d'Afrique du Nord et des moins prospères d'Europe.

La géographie semble jouer un rôle : les quatre pays enclavés du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) figurent avec la Sierra Leone parmi les cinq pays où l'IDH est le plus bas ; à l'extrémité opposée, se trouvent trois ensembles géographiques : l'Afrique Australe (Botswana, Afrique du Sud, Namibie), des pays insulaires (Cap-Vert, Seychelles, Maurice) et le bassin pétrolier équatorial (Gabon, Guinée Equatoriale). A première vue, la proximité de la mer et, quand elle n'est pas source de conflits, la dotation en ressources naturelles semblent donc représenter des facteurs favorables, qui pourraient jouer à travers les exportations.

Figure 1. Corrélation IDH et valeur des exportations (par tête).



De fait, la figure 1 montre une corrélation positive entre l'IDH et les exportations (avec un coefficient de corrélation de 0,75 entre l'IDH et le logarithme de la valeur des exportations), qui s'exerce logiquement à travers les revenus (la corrélation entre PNB et exportations est de 0,85). Ce constat justifierait les politiques de développement habituelles qui visent à favoriser les exportations, par exemple au moyen de réformes macro-économiques ou de la construction d'infrastructures de transport (le poste de dépenses le plus important du FED). Cela dit, cette corrélation observée entre valeur des exportations et IDH ne montre que l'intérêt individuel de chaque pays d'exporter beaucoup en comparaison des autres, sans prouver l'intérêt collectif d'une croissance généralisée du volume des exportations.

¹ Cet indice développé par le PNUD sur la base des travaux d'A. Sen est une fonction des revenus, de la longévité (donc de l'état de santé) et du taux d'alphabétisation (donc du degré d'éducation).

Dans le cas de cette dernière, il faut en effet prendre en compte l'impact défavorable de la croissance de l'offre sur les prix payés aux exportateurs.

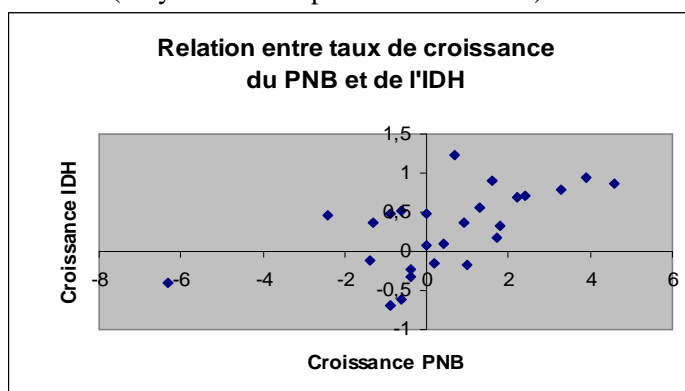
Les tendances observées.

Parmi les trois composantes de l'IDH, c'est le taux d'alphabétisation des adultes qui a le plus évolué globalement en Afrique subsaharienne : il est monté de 51,1% en 1990 à 61,3% en 2003, tandis que la croissance économique moyenne n'a été que de 0,1%/an (depuis 1990 après avoir été négative), et celle de l'espérance de vie de 4 mois seulement en trente ans. Au niveau de l'Afrique subsaharienne, l'IDH moyen² serait donc en hausse sous l'effet quasi exclusif d'un progrès de l'éducation. Mais ici encore, les disparités entre pays sont importantes : la stagnation moyenne de l'espérance de vie résulte en effet non d'une stagnation généralisée mais d'évolutions divergentes, avec une baisse dans 38% des pays et une hausse dans les 62% restants. Dans 7 de ces 13 pays marqués par un déclin de l'IDH, la croissance économique a également été négative (depuis 1990). C'est ainsi que sur 34 pays dont les tendances de l'IDH sont connues, celles-ci ont été positives dans 21 et négatives dans les 13 autres³, avec respectivement une augmentation de l'espérance de vie de 6,6 ans⁴ et une diminution de 8,5 ans. Les plus concernés par cette baisse sont les pays d'Afrique Australe ravagés par l'épidémie de sida : Zimbabwe, Lesotho, Swaziland, Botswana, Zambie⁵ : 16 ans de perte d'espérance de vie en moyenne !

Dans 7 de ces 13 pays marqués par un déclin de l'IDH, la croissance économique a également été négative (depuis 1990).

Au total, ce sont en fait 17 pays (sur 46) qui ont une croissance économique négative. Le graphique suivant met en relation les variations du PNB et celles de l'IDH : bien que le PNB soit pris en compte dans le calcul de l'IDH, le coefficient de corrélation est de 0,46 seulement, ce qui souligne encore le poids des facteurs sociaux (santé et éducation) et met en évidence l'heureuse possibilité d'améliorer le bien-être humain par d'autres biais que la croissance économique et les pressions environnementales qui lui sont associées.

Figure 2. Corrélation entre taux de croissance de l'IDH et du PNB⁶ (moyennes de la période 1990-2003).



Les perspectives de durabilité

La durabilité semble menacée de deux côtés, sans compter l'épidémie de sida : du côté des ressources et du côté des contraintes imposées par le changement climatique.

En matière de *ressources*, nous constatons d'après les données de la Banque Mondiale (WB, 2006), qu'une majorité de pays d'Afrique subsaharienne (35 sur 46) bénéficient d'une rente liée à l'exploitation non durable des ressources naturelles. Ces pays tirent donc une part de leurs revenus d'une décapitalisation de ce patrimoine. Parmi eux une majorité (19 sur les 33 dont les données sont disponibles) présentent une épargne véritable négative, c.-à-d. qu'ils ne compensent pas cette perte par d'autres formes de capitalisation. C'est le cas de tous les pays pétroliers⁷, en particulier le Soudan (épargne véritable de -9,4% du PNB), le Congo (-27,8%), le Nigeria (-28,2%, avec 136 000 000 d'habitants), l'Angola (-36,3%) et le Tchad⁸ (-82,2%).

² Dont on n'a pas de données sur les tendances globales.

³ Données de la période 1990-2003 (PNUD, 2005).

⁴ Moyenne arithmétique simple.

⁵ On pourrait ajouter la Namibie, où l'espérance de vie a baissé de 5,5 ans mais sans donnée connue sur les tendances de l'IDH.

⁶ Données UNDP (2005).

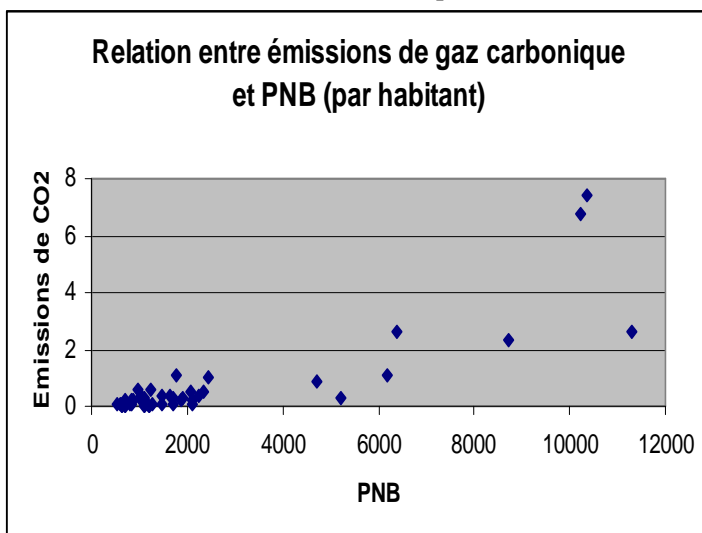
⁷ Du moins ceux autres que la Guinée Equatoriale, dont le calcul de l'épargne véritable n'est pas disponible.

⁸ Dont, toutefois, l'exportation de pétrole vient à peine de commencer en 2003.

Comme l'épuisement des ressources est d'autant plus rémunérateur qu'il est rapide, il est à craindre que les gouvernements de ces pays (et même leurs partenaires de développement) ne soient incités à poursuivre dans cette impasse. Le peu d'investissement des rentes pétrolières et minières suggère en tout cas qu'une hausse des revenus externes n'est pas nécessairement propice au développement au sens d'accumulation des capacités productives⁹. Malheureusement, tout porte à croire que de tels processus de décapitalisation (donc en fait de développement négatif) soient en réalité bien plus répandus encore que ne le suggèrent ces statistiques. En effet celles-ci n'englobent pas certains processus, pourtant généralisés, de dégradation des ressources naturelles diffuses (désertification, dégradation des sols, raréfaction des produits de chasse, pêche et cueillette), ni le fait que leur disponibilité par habitant se réduit également du simple fait de la croissance démographique. Or ces ressources importent tant pour certaines cultures d'exportation (comme le coton, le tabac) que pour les besoins de subsistance d'une majorité de la population (alimentation, bois énergie) et leur dégradation est rarement assortie de formes de capitalisation ou d'investissements compensatoires.

En matière de *changement climatique*, la menace principale est exogène, issue des pays développés gros émetteurs de GES. Malgré cela, l'Afrique participe à la dynamique mondiale. Pour une grande part, les processus de dégradation ou de réduction des ressources évoqués ci-dessus contribuent à la déséquestration de carbone (exploitation du pétrole, déboisement, minéralisation des sols), en plus d'une altération des autres rôles climatiques de la végétation (albédo, évapotranspiration). Les exportations jouent également un rôle par le transport à distance, avec un rapport entre le bénéfice économique du pays exportateur et les externalités environnementales d'autant plus médiocre qu'elles portent sur des produits de faible valeur pondérale.

Figure 3. Corrélation entre les émissions de gaz carbonique (par habitant) et le PNB¹⁰ (sauf Guinée Equatoriale).



Enfin, il est constaté que le PNB, quoique bas en moyenne, est généralement corrélé aux émissions de GES, en particulier le CO₂¹¹ (Figure 3). Le coefficient de corrélation, qui est de 0,59 dans l'ensemble des données disponibles, monte à 0,89 si l'on ôte la donnée aberrante de la Guinée Equatoriale, avec un PNB record et des émissions planchers.

A cette exception près, le développement économique semble donc suivre une trajectoire de développement non généralisable, analogue à celle des pays développés (ou aux autres pays « en développement » effectif).

Une difficulté majeure est que des facteurs que l'on cherche à maximaliser pour le développement donnent lieu à des conséquences défavorables à sa durabilité :

- La croissance en volume des exportations et l'augmentation du PNB contribuent à celles des émissions de GES ;
- La croissance des exportations, quand elle reste axée sur les produits primaires, conduit à une perte (non compensée) de ressources naturelles.

L'enjeu serait donc de supprimer les proportionnalités positives entre les aspects souhaités (IDH) et ceux redoutés, donc de maximaliser les rapports suivants :

- $IDH/émissions\ de\ CO_2 = IDH/PNB \times PNB/émissions\ de\ CO_2$;

⁹ Sans compter les effets macro-économiques délétères connus sous le nom de « mal hollandais » ; ceux-ci semblent toutefois atténués dans le cas des pays pétroliers africains (Koutassila, 1998)

¹⁰ Données WB (2006) et UNDP (2005) respectivement.

¹¹ Pour des raisons expliquées ailleurs (Ledant, 2005) nous préférons ne pas nous référer ici à l'empreinte écologique, bien que celle-ci reflète une préoccupation analogue.

- $\text{IDH/exploitation des ressources naturelles} = \text{IDH/PNB} \times \text{PNB/valeur des exportations} \times \text{valeur/volume des exportations} \times \text{volume des exportations/exploitation des ressources naturelles}$.

Conclusions.

Du point de vue du développement durable, il s'agirait donc de combiner (notamment) les trois objectifs suivants :

- Un développement humain effectif (IDH en croissance) ;
- Une accumulation de capital productif disponible par habitant (ressources naturelles comprises) ;
- Un ralentissement de l'accumulation globale de GES et la préparation aux changements climatiques.

Ceci implique :

- Des revenus plus élevés et découplés de la croissance pondérale des productions primaires et des exportations : meilleure rémunération des exportations (diversification, prix plus élevés), meilleure productivité de l'économie vivrière, allègement ou annulation de la dette et appuis budgétaires, stratégies de développement axées sur l'apport de valeur ajoutée locale (« industrialisation ») et, pourquoi pas, rémunération des services écologiques rendus (conservation de la biodiversité, séquestration de carbone) ;
- Un usage de ces revenus plus efficient (en termes de revenus mais aussi de consommations émettrices de CO₂), tourné vers des investissements socialement productifs et les consommations favorables à l'IDH (notamment les dépenses d'éducation et de santé), plutôt qu'affecté à des dépenses de luxe, de prestige, d'armement,... ou à des investissements visant l'extraction de ressources naturelles ;
- Une croissance contrôlée de la population, pour moins de pressions sur les ressources naturelles et une meilleure proportionnalité entre ressources et population ;
- Moins d'accumulation de GES issus du reste du monde (pays développés et en croissance).

Entre-temps, les pays d'Afrique ne sont pas tous « en voie de développement », certains qui l'ont été ne le sont plus (Côte d'Ivoire par exemple) et ceux qui semblent y être ne sont pas en voie de développement durable.

Jean-Paul Ledant

Références

- Koutassila, J.P 1998. « Le syndrome hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun ». Documents de travail, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV. <http://econpapers.repec.org/paper/monceddtr/24.htm>
- Ledant, J.P. 2005. « L'empreinte écologique, un indicateur de ... quoi ? » IDD, Ottignies.
- The World Bank. 2005. *African Development Indicators*. The World Bank, Washington.
- The World Bank. 2006. *Little Green Data Book*. The World Bank, Washington.
- UNDP. 2005. Human Development Report 2005. UNDP, New York.